FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Lamb Adoption Musk

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Lamb Adoption Musk

Numéro du produit 0011

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Animal use only.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
Rumenco T/A Nettex Ltd
Hoo Industrial Estate
Vicarage Lane
Hoo
Rochester
Kent
ME3 9LB
+44 (0) 1283 524 222

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44(0)1634 257150 (Office hours: 8am - 6pm)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger

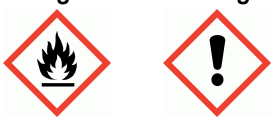

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Lamb Adoption Musk

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

ethanol		**60-100%**
Numéro CAS: 64-17-5	Numéro CE: 200-578-6	
Classification Flam. Liq. 2 - H225		

methanol		**1-5%**
Numéro CAS: 67-56-1	Numéro CE: 200-659-6	
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 3 - H331 STOT SE 1 - H370		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.

Contact cutané

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Si les tissus sont gelés, ne pas enlever les vêtements mais rincer avec beaucoup d'eau tiède.

Contact oculaire

Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale

Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé.

Lamb Adoption Musk

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Aérosol extrêmement inflammable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie. Des contenants aérosol en explosion peuvent être projetés du feu à grande vitesse.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Permettre l'évaporation de petites quantités à l'atmosphère dans un endroit sûr et ouvert. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Prévoir une ventilation suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Stocker à une température ne dépassant pas 50°C/122°F.

Classe de stockage Stockage de gaz comprimé inflammable.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Lamb Adoption Musk

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection

Contrôles techniques appropriés	Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard.
Protection individuelle	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible.
Protection des mains	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible.
Autre protection de la peau et du corps	Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène	Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes.
Protection respiratoire	Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol.
Couleur	Incolore.
Odeur	Vanille.
pH	Non applicable.
Point d'éclair	< 40°C
Pression de vapeur	2.5 bar @ 20°C
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non applicable.
Solubilité(s)	Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucun.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Inconnu.

Lamb Adoption Musk

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes d'azote.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 4 850,59

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 14 551,77

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 145,52

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

Lamb Adoption Musk

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.	Pas d'information disponible.

Inhalation	Deliberately concentrating and inhaling the contents of this container is dangerous and can be fatal.
Ingestion	Compte tenu de la nature physique du produit, il est peu probable qu'il soit ingéré.
Contact cutané	Le spray s'évaporera et refroidira rapidement et peut provoquer des gelures ou des brûlures par le froid en cas de contact avec la peau. Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations. Assèchement et/ou gerçures.
Contact oculaire	Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.
Dangers chroniques et aigus pour la santé	Une surexposition aux solvants organiques peut déprimer le système nerveux central, entraînant des vertiges et une intoxication, et, à très fortes concentrations, la perte de conscience et la mort. Arythmie (pouls irrégulier).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité	On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité	Pas de données disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	La dégradabilité du produit n'est pas connue.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Le produit contient des substances volatiles qui peuvent se répandre dans l'atmosphère.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas de données disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui ont un potentiel de formation photochimique d'ozone.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations locales.
Méthodes de traitement des déchets	Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1950
N° ONU (IMDG)	1950
N° ONU (ICAO)	1950

Lamb Adoption Musk

N° ONU (ADN)	1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	AEROSOLS
Nom d'expédition (IMDG)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ICAO)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ADN)	AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	2.1
Code de classement ADR/RID	5F
Etiquette ADR/RID	2.1
Classe IMDG	2.1
Classe/division ICAO	2.1
Classe ADN	2.1

Etiquettes de transport

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	None
Groupe d'emballage (IMDG)	None
Groupe d'emballage (ICAO)	None
Groupe d'emballage (ADN)	None

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-D, S-U
Catégorie de transport ADR	2
Code de restriction en tunnels	(D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Lamb Adoption Musk

Législation UE	Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE. Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Directive du Conseil du 20 mai 1975 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux générateurs aérosols (75/324/CEE), révisée. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Publié par	Responsable HSE.
Date de révision	22/02/2018
Révision	2
Numéro de FDS	5274
Mentions de danger dans leur intégralité	H222 Aérosol extrêmement inflammable. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H301 Toxique en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H331 Toxique par inhalation. H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.